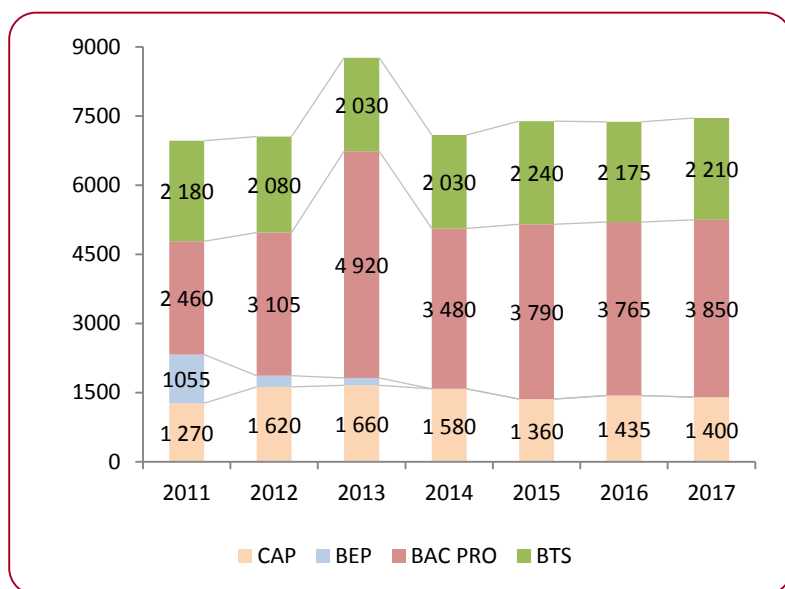


L'amélioration de l'insertion professionnelle des lycéens se poursuit dans l'académie de Bordeaux

En février 2017, près d'un lycéen aquitain sur deux (49 %) est en emploi sept mois après sa sortie de formation initiale. Les autres sont au chômage (33 %), en service civique (4 %), en stage (4 %) ou inactifs (10 %). Le taux d'emploi, y compris service civique, a progressé de 4 points, passant de 49 % en 2016 à 53 % en 2017.

Environ 7 460 sortants de lycées en juin 2016

Evolution du nombre de sortants des lycées aquitains



En juin 2016, 7 460 lycéens sont sortis d'une année terminale de formation professionnelle dans l'académie. Ils ont été interrogés sept mois plus tard, en février 2017, sur les conditions de leur insertion professionnelle.

Depuis quatre ans, le volume de sortants concernés par l'enquête est relativement stable. Ces dernières années, l'évolution du nombre de sortants de lycée (hors bac technologique et premières professionnelles) a essentiellement été marquée par la réforme de la voie professionnelle. En février 2013, le volume de sortants interrogés avait fortement augmenté, du fait du cumul momentané des nouveaux cursus de bac professionnel en 3 ans avec les anciens cursus en 4 ans.

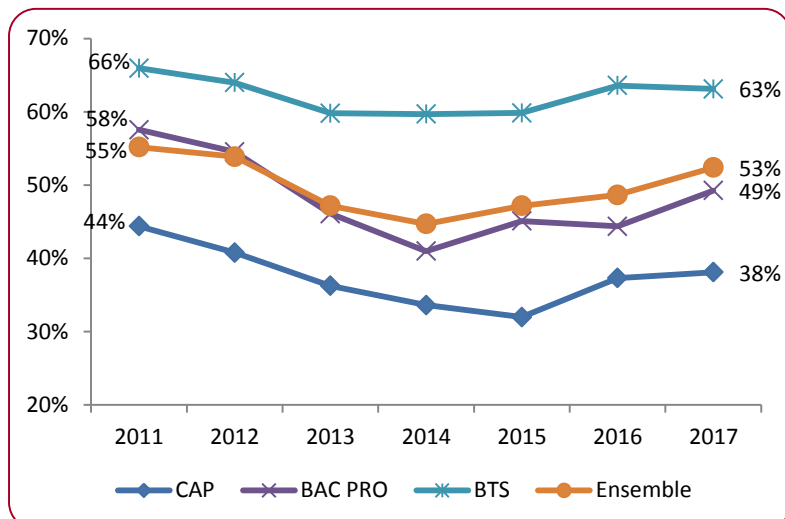
Le taux de sortie global, c'est-à-dire le nombre de sortants pondéré rapporté au nombre d'inscrits en N-2, s'élève à 47 % en 2017, comme en 2016. Il est équivalent chez les filles et chez les garçons.

En un an, le taux de sortie est resté stable, aussi bien pour les CAP (44 %), les bacs professionnels (46 %) que pour les BTS (51 %).

Source : IVA 2011 à IVA 2017 - Rectorat de Bordeaux
Champ : 7 cohortes de sortants en classe terminale (pondérés)

Et sept mois plus tard...

Evolution des taux d'emploi après la sortie de formation (en %)



Un lycéen sur deux est en emploi 7 mois après sa sortie de formation

La progression du taux d'emploi (y compris service civique) entamée depuis février 2015 se poursuit (+ 4 points entre 2016 et 2017). Cette hausse concerne principalement les sortants de bac professionnel pour qui le taux s'améliore de 5 points, après une légère diminution entre 2015 et 2016. En revanche, les taux d'emploi des CAP et des BTS diffèrent peu de ceux observés l'année précédente.

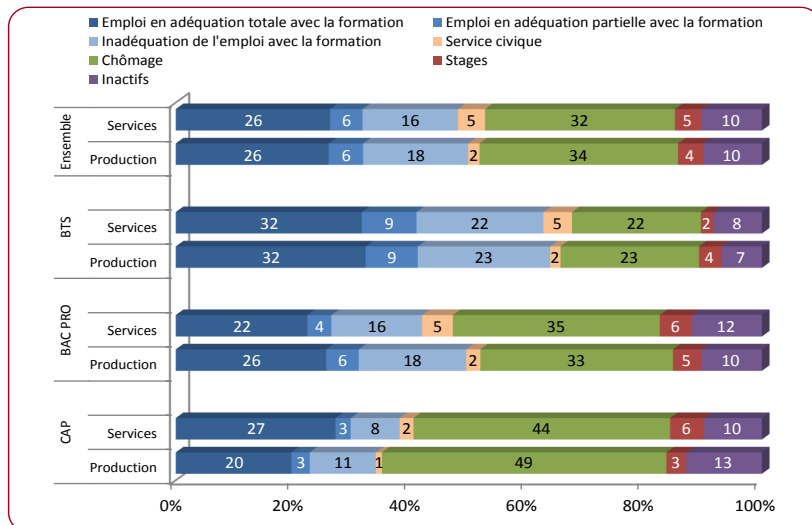
Le niveau de formation influence toujours sur le taux d'emploi : 38 % des sortants de CAP sont en emploi ou en service civique en février 2017 contre 49 % pour les sortants de bac professionnel et 63 % pour les sortants de BTS.

Une amélioration de l'emploi chez les garçons

Cette année, le taux d'emploi des garçons (y compris service civique) redevient légèrement supérieur à celui des filles. En un an, il a progressé de 5 points chez les garçons, contre un point chez les filles.

Source : IVA 2011 à IVA 2017 - Rectorat de Bordeaux
Taux d'emploi = nombre de sortants en emploi (y compris service civique) / nombre de sortants (pondérés)

Situation des sortants 7 mois après le lycée, selon la dernière classe suivie et le domaine de formation (en %)

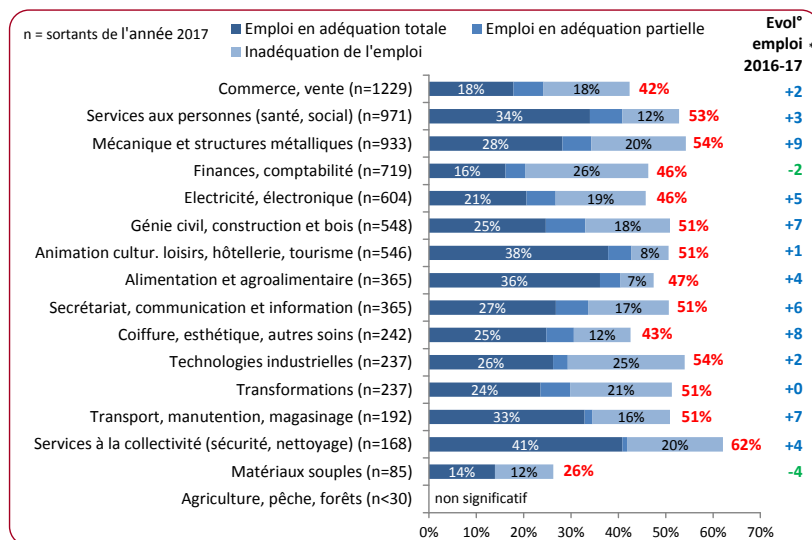


En février, un quart des jeunes occupe un emploi en adéquation totale avec sa formation

Sept mois après leur sortie de formation, tous les jeunes en emploi n'occupent pas un poste en adéquation avec leur formation. En février 2017, 26 % des jeunes sortants occupent un emploi en adéquation totale avec leur formation et 6 % un emploi en adéquation uniquement avec le niveau de formation ou la spécialité (adéquation partielle). Environ 17 % occupent un emploi sans rapport avec leur formation.

Les jeunes sortants de BTS occupent plus souvent un emploi en adéquation totale avec leur formation (32 %) que ceux issus de CAP ou de bac professionnel (24 %). Parmi les bacheliers professionnels, cette part est plus élevée lorsqu'ils sont issus du domaine de la production (26 % contre 22 % dans le domaine des services). C'est l'inverse pour les sortants de CAP (respectivement 20 % et 27 %).

Taux d'emploi selon la spécialité de formation et l'adéquation avec la formation (en %)



Une amélioration du taux d'emploi dans presque toutes les spécialités de formation

L'emploi à court terme des lycéens, ainsi que son adéquation avec la formation suivie, varie selon la spécialité de formation. Le taux d'emploi passe ainsi de 26 % dans les spécialités des matériaux souples à 62 % dans celles des services à la collectivité. Les spécialités du commerce et de la vente, caractérisées par le plus fort volume de sortants, présentent un taux d'emploi inférieur à la moyenne (42 %). Par ailleurs, dans ces spécialités, seuls 18 % des sortants ont trouvé un poste en adéquation totale avec leur formation, contre 36 % dans les spécialités de l'alimentation et de l'agroalimentaire, 38 % dans celles de l'animation culturelle, de loisirs, de l'hôtellerie et du tourisme et 41 % dans les spécialités des services à la collectivité.

Entre 2016 et 2017, le taux d'emploi (y compris service civique) a progressé dans presque toutes les spécialités. Les plus fortes hausses concernent les spécialités de la mécanique et des structures métalliques (+ 9 points), de la coiffure et de l'esthétique (+ 8 points).

Source : IVA 2017 - Rectorat de Bordeaux
* y compris service civique

L'enquête IVA 2017

L'enquête Insertion dans la Vie Active (IVA) est un dispositif national piloté par le ministère de l'Éducation nationale. Elle a pour but de mesurer l'insertion professionnelle des jeunes sept mois après la fin de leurs études. Elle est réalisée chaque année, dans toutes les académies de métropole et d'outre-mer, auprès de tous les sortants des années terminales de formations professionnelles des lycées publics ou privés sous contrat (hors bac technologique et premières professionnelles).

Le questionnaire ayant été rénové cette année, la variable « situation au 1er février » a été modifiée : les services civiques font désormais l'objet d'une modalité spécifique alors qu'ils étaient auparavant inclus dans la modalité « en emploi ». Pour faciliter la comparaison avec les années antérieures, les services civiques ont donc été inclus dans le calcul du taux d'emploi 2017 lorsque les résultats présentés portent sur plusieurs années.

En 2017, la population interrogée est de 10 882 présumés-sortants dans l'académie et le taux de réponse final s'établit à **64 %**. Ce très bon taux de réponse a été atteint notamment grâce à la poursuite du partenariat engagé depuis cinq ans pour améliorer la participation des jeunes via des relances téléphoniques. Le rectorat a réalisé ces relances du 10 avril au 30 juin, sur des horaires décalés en soirée. **Le conseil régional** s'est associé à ce dispositif en mettant à disposition une plateforme téléphonique.

Pour aller plus loin :

- Les résultats académiques IVA-IPA 2016 : [Brèves Stats n° 05-16](#) ; [n° 06-16](#) / [Stat-Info n° 04-16](#) ; [n° 05-16](#)
- Les résultats Nouvelle-Aquitaine IVA-IPA 2016 : [Résultats détaillés Lycéens](#) ; [Résultats détaillés Apprentis](#)
- Note d'information nationale IVA-IPA 2016 : [NI n° 17.12](#) (lycéens) ; [NI n° 17.11](#) (apprentis)
- Les résultats des années antérieures : [Archives](#)

Sophie DONCQUE